



Question dettes avec la caf

Par **Melanie31100**, le **06/11/2019** à **21:10**

Bonjour j'ai un souci avec la caf je ne sais pas mais j'ai dépassé le quota des jours autorisés par an à l'étranger. Sauf que j'ai eu un contrôle car ils ont pisté mon adresse IP. Et du coup j'ai une dette de 9000€. Comment faire pour annuler cette dette. Ils veulent prélever chaque mois mais c'est trop je n'ai que le RSA. Merci d'avance pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **06/11/2019** à **21:37**

Bonjour

Parmi les cas de fraude que recherche la CAF, il y a effectivement le cas des personnes qui voyagent souvent à l'étranger...

Le service public précise que si vous quittez la France pour une durée inférieure à 3 mois, votre droit au RSA est maintenu pendant les mois d'absence. Au retour de votre séjour, vous devez résider de manière stable et effective en France.

Au-delà de 3 mois vous ne remplissez plus les conditions de perception et tout indu doit être remboursé.

Par **Melanie31100**, le **06/11/2019** à **21:42**

Le souci même si ils se remboursent ça nous aide pas on va galérer encore plus. On ne sait pas. On est bonne foi. Est-ce possible qu'ils nous suppriment notre dette?